

FICHES ACTION PEN – FONDATION TERRE DE LIENS

ACTION 1 – Achat chaque année d’au moins une ferme par la Fondation Terre de Liens afin de préserver le foncier agricole et d’assurer la mise en place d’une agriculture biologique

Description de l’action

La Fondation Terre de Liens se donne pour objectif d’acheter au moins une ferme par an et de la mettre à disposition des fermiers en contractualisant avec eux un bail rural à clauses environnementales pour préserver la biodiversité, l’eau, le sol.

Objectifs et finalité de l’action

- Lutter contre l’artificialisation des terres
- Assurer une production agricole sans pesticides
- Assurer le maintien et l’entretien durable des infrastructures agro-écologiques

Indicateurs liés

- Nombre de fermes achetées par la fondation chaque année : **au moins 1 ferme par an**
- Nombre de BRE (baux ruraux environnementaux, garantissant que l’exploitation est conduite en agriculture biologique) signés avec les fermiers : **au moins 1 bail par an**

Moyens liés

Moyens humains :

Pôle fermes de la Fondation Terre de Liens, comprenant

- le co-directeur général en charge des fermes
- la chargée de mission acquisition, instruction et gestion des fermes
- la responsable biodiversité
- le responsable donations et legs (certaines fermes nous étant léguée en tout ou partie)

Moyens matériels :

Bureaux de la Fondation et outils informatiques, moyens de transport

Moyens financiers :

Tous les moyens nécessaires au fonctionnement et l’équipe, à l’acquisition et aux travaux dans les fermes

Parties prenantes et partenaires impliqués

- Les associations territoriales Terre de Liens, qui trouvent le foncier à acquérir et les porteurs de projet à installer
- Les porteurs de projet agricoles qui s’engagent dans la conduite de leur exploitation en agriculture biologique et respectant les clauses environnementales du bail rural environnemental
- Les collectivités locales, si un enjeu particulier est identifié (ex : agences de l’eau quand la ferme se situe sur une aire d’alimentation de captage)

Phasage et échéances

1. Les associations territoriales Terre de Liens identifient le foncier à acquérir et les porteurs de projet à installer
2. La chargée de mission « instruction » instruit le dossier pour s'assurer qu'il répond bien à nos critères (valeur du foncier correspond au marché et non surévaluée, enjeux de préservation du foncier, formation des paysans à installer, correspondance entre les productions envisagées et la qualité des terres...)
3. Le comité d'engagement de la fondation valide le projet, propose des évolutions/améliorations ou le refuse (rares sont les refus car les projets sont travaillés en amont avec le service instruction). Ce comité est composé de bénévoles ayant œuvré dans le monde agricole (ancien exploitant, chercheur en économie agricole par ex). Cette étape vise à s'assurer que les conditions sont réunies pour que les porteurs de projet puissent s'installer durablement
4. Acquisition de la ferme : travail de la chargée de mission « instruction/acquisition »
5. Signature du bail rural environnemental avec les fermiers

ACTION 2 – Conduite d'au moins 10 projets favorables à la biodiversité dans les fermes Terre de Liens chaque année

Description de l'action

La Fondation Terre de Liens se donne pour objectif d'accompagner au moins 10 fermes Terre de Liens par an pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes et pratiques agricoles.

Objectifs et finalité de l'action

Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les fermes Terre de Liens

Sensibiliser les fermiers à cette dimension

Sensibiliser les citoyens par l'organisation de chantiers participatifs pour la création et/ou la restauration des IAE

Indicateurs liés

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de fermes Terre de Liens ayant réalisé un projet biodiversité : au moins 10 par an
- Nombre de diagnostics réalisés : au moins 5 par an
- Nombre d'actions réalisées dans les fermes et classement par type : au moins 5 projets de création d'infrastructures agroécologiques
- Ml de haies plantées, Ml de haies restaurées, nombre et m2 de mares créées, nombre de nichoirs posés ...
- Coût des projets / diagnostic ou travaux
- Nombre de partenariats locaux développés

- Nombre de bénévoles ayant participé aux diagnostics/inventaires/chantiers

Indicateurs de résultat :

- Observatoire photos
- Evolution du nombre de milieux sur la ferme (selon la méthodologie produite par Solagro pour le Synabio, en distinguant les milieux prairiaux/herbacés, semés, boisés/ligneux, aquatiques/humides, rocaillieux/lithiques)
- Des suivis avec inventaires sur quelques fermes à enjeux spécifiques (ex : ferme de la Forge où l'acquisition par Terre de Liens a permis de faire passer la ferme d'une exploitation en conventionnel à une exploitation en agriculture biologique qui, en plus, crée des IAE)

Moyens liés

Moyens humains :

- Une responsable biodiversité à temps plein

Moyens financiers :

- un budget de plus d'un million d'euros sur 4 années (de 2022 à 2025) : : les projets dans les fermes correspondent à 70% du budget total

Parties prenantes et partenaires impliqués

- les fermiers Terre de Liens
- nos associations territoriales Terre de Liens
- les experts naturalistes des territoires (FNE, CEN, LPO, AFAC, CPIE ...)

Phasage et échéances

1. Prise de contact avec les fermiers et échange sur les projets biodiversité à mener dans les fermes. Ce sont les fermiers volontaires qui prennent contact avec nous (nous avons fait et relançons régulièrement des communications à leur attention, leur expliquant que nous les accompagnons sur la biodiversité)
2. Diagnostic préalable permettant de comprendre les enjeux du vivant sur la ferme et la manière d'améliorer la coexistence entre vivant et production agricole.
3. Echange avec les fermiers pour prioriser les travaux
4. Réalisation des travaux, soit par les fermiers directement, soit par des prestataires qualifiés, soit par des chantiers participatifs associant des citoyens
5. Suivi des aménagements par des experts qualifiés lors de la réalisation et jusqu'à quelques années après les travaux (ex : dans le cadre de la plantation de haies, suivi à T+3ans)
6. Bilan du projet

ACTION 3 – Sensibilisation et information des acteurs et partenaires de Terre de Liens (fermiers, bénévoles et salariés des associations territoriales, partenaires techniques et financiers)

Description de l'action

Des outils d'essaiage sont développés par la Fondation Terre de Liens pour monter en compétence sur la thématique biodiversité et rendre visibles les expériences réussies dans les fermes.

Objectifs et finalité de l'action

Conscientiser les acteurs de Terre de Liens, que ce soit nos fermiers, nos associations territoriales (bénévoles et salariés) ou nos partenaires techniques et financiers

Indicateurs liés

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (réunions, webinaires, visites de fermes) : au moins 5 par an
- Nombre de supports de communication réalisés (ressources techniques et pédagogiques, vidéos, reportages, articles) : au moins 1 par an
- Nombre de personnes sensibilisées par événement : en moyenne 100 par événement

Moyens liés

Moyens humains :

- Une responsable biodiversité à temps plein
- Equipe communication de la Fondation : deux personnes travaillent avec la responsable biodiversité pour créer des supports de communication
- Equipe informatique de la Fondation : une personne travaille avec la responsable biodiversité pour développer des webinaires (gestion technique)
- Equipe partenariats : une personne travaille avec la responsable biodiversité pour développer des webinaires (contenu)

Moyens financiers :

- un budget de plus d'un million d'euros sur 4 années (de 2022 à 2025) : les projets dans les fermes correspondent à 70% du budget total

Parties prenantes et partenaires impliqués

- les fermiers Terre de Liens
- nos associations territoriales Terre de Liens
- les experts naturalistes des territoires (FNE, CEN, LPO, AFAC...)
- nos mécènes

Phasage et échéances

Sur la communication grand public :

1. Identification des fermes sur lesquelles des projets biodiversité ont été menées et méritent d'être valorisés
2. Réalisation des supports de communication

3. Diffusion

Sur la sensibilisation des acteurs Terre de Liens : Réalisations de réunions et webinaires réguliers avec des partenaires experts :

1. Prise de contact avec les experts : échange sur le contenu des webinaires à créer
2. Travail en interne sur l'organisation du webinaire : gestion technique de la diffusion, modalités d'inscription (RGPD compatible), envoi des mails d'inscription, élaboration du contenu
3. Réalisation des webinaires et enregistrement
4. Diffusion de l'enregistrement
5. A venir : rendre accessible les enregistrements sur le centre de ressources de Terre de Liens